

Virginie Grand nommée Directrice des Ressources Humaines de l'ICP

Virginie Grand a rejoint l'Institut Catholique de Paris en tant que Directrice des Ressources Humaines le 7 septembre 2020. Elle prend la suite de Florence Hordern.

Intégrée au secrétariat général de l'ICP auprès de Thierry Vandermolen, elle pilote la politique des ressources humaines de l'institution. Dans le cadre du plan stratégique *Universitas 2025*, elle a notamment pour mission d'attirer et valoriser les talents, au service d'une culture de l'innovation.

Diplômée de la Sorbonne en ressources humaines en 2007, Virginie Grand est également titulaire d'un DU de Gestion et résolution de conflits, Négociation, Médiation, Études des Sciences Humaines délivré par l'Université Paris Descartes. En 1997, elle obtient un DEA de philosophie à l'Université Paris Nanterre.

Virginie Grand compte près de 20 ans d'expérience dans les ressources humaines. Avant de s'engager avec l'ICP, elle était adjointe de la Directrice des Ressources Humaines à la Fondation Adolphe de Rothschild. De 2010 à 2013, elle a été Responsable Pôle Développement Professionnel à Gustave Roussy. Virginie Grand a ensuite poursuivi son parcours dans le secteur de la recherche, à l'Institut Curie, où elle a assuré les fonctions de Responsable Emploi, Recrutement & Formation. Dans ce cadre, elle a mis ses compétences au service d'une approche globale de l'Emploi et de la performance individuelle et collective.

A partir de son expérience professionnelle, Virginie Grand a publié un ouvrage sur la notion de vocation, à la fois sur les plans historique, professionnel et organisationnel. Elle y interroge le sens de la gestion des ressources humaines, dans une perspective relationnelle.

Virginie Grand inscrit pleinement sa mission dans la continuité du projet de l'ICP : porter les valeurs d'attention, d'exigence, de bienveillance et de reconnaissance mutuelle au cœur des ressources humaines.

À propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris est un établissement d'enseignement supérieur privé à but non lucratif. Porté par une association reconnue d'utilité publique, il a obtenu du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation la qualification d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). Habilité à signer un contrat avec l'État, il émarge à la campagne d'évaluation 2017-2018 du HCERES (vague D). Son Unité de Recherche « Religion, Culture et Société » fait l'objet d'une reconnaissance par le Ministère depuis 2014.